



Conseil des Jeunes Sinagots :
Avis aux candidats !

Un budget 2016
ouvert sur l'avenir »



Les Nocturnes du vendredi :
le programme de l'été

DOSSIER

Projet Sportif Territorial Horizon 2024



ALBUM PHOTOS



02

Réunion publique : piste cyclable et aménagements de sécurité sur la presqu'île
Environ 120 personnes ont assisté à la réunion publique organisée en mairie le lundi 18 avril.



Festival jeunesse : quand est-ce qu'on recommence ?

Du 25 mars au 8 avril, la première édition du festival «Bouge ton monde» a rassemblé environ 500 jeunes, en majorité sinagots.



Fête des deux cales et du petit passeur

Plusieurs centaines de spectateurs ont assisté, le 14 mai, aux animations organisées sur les rives sinagote et arméloise de la rivière de Noyal.



Découvrez le Bois de la Pie !

La Fête du Parc Naturel Régional fut l'occasion d'inaugurer un nouveau lieu ouvert aux habitants : le Bois de la Pie. Dans cette parcelle de nature sauvage jouxtant le jardin du presbytère, élus, agents et bénévoles ont dégagé une petite clairière. Un banc vous permettra d'y faire une pause face à la mer et un espace-jeu rustique fera la joie des enfants.



Ce fut l'occasion pour le PNR de célébrer l'acquisition du tout premier guépard construit, le « Fleur de blé noir », désormais labellisé Bateau d'intérêt patrimonial.



ÉDITO



03

S O M M A I R E

4 ENFANCE - JEUNESSE

- ▶ Bientôt un Conseil des Jeunes Sinagots
- ▶ Filière bilingue : l'association Div Yezh s'investit

5 FINANCES

- ▶ Un budget 2016 ouvert sur l'avenir

6 RÉSERVE NATURELLE

- ▶ Coup de jeune sur les observatoires
- ▶ Cet été dans les marais de Séné

7 HABITAT ET ACTION SOCIALE

- ▶ Mobilisation pour l'accueil des réfugiés

8 AMÉNAGEMENTS - DÉPLACEMENTS

- ▶ Les chemins sinagots, à découvrir ou redécouvrir
- ▶ Carrefour à quatre stops

9 DOSSIER : Projet sportif territorial

- ▶ Pourquoi un projet sportif ?
- ▶ Une enquête à plusieurs échelles
- ▶ Quelles sont les attentes de la population ?
- ▶ Premiers constats et préconisations
- ▶ Les étapes à venir

13 COURRIER DES LECTEURS & INFORMATIONS

14 LES PETITS PAS DANS LES GRANDS

- ▶ Déjà beaucoup de petits pas !
- ▶ Broyage de vos déchets verts
- ▶ Opération Golfe Propre

15 VIE ÉCONOMIQUE

- ▶ Soutien aux créateurs d'entreprises et à l'innovation
- ▶ Bienvenue aux nouveaux commerces et services

16 SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS

- ▶ De nouveaux vestiaires pour Le Derf
- ▶ Prévention de la noyade
- ▶ Les nocturnes du vendredi pour un été animé !
- ▶ Les Greeters reviennent !

18 PORTRAIT DE SINAGOTS

- ▶ Tennis de table : un champion de France à Séné

ÉTAT CIVIL

19 OPINIONS

Handicap : créons une dynamique de solidarité !

L'intégration des personnes handicapées ne concerne pas seulement une fraction de la population mais chacun d'entre nous. A Séné, nous avons souhaité l'inscrire dans une démarche à long terme, qu'elle soit partie intégrante de tous les futurs projets d'aménagement.

Dans le cadre d'un « Agenda d'accessibilité programmée des établissements publics », issu de la loi sur le handicap, le conseil municipal vient de prendre un engagement financier fort : il a décidé à l'unanimité de consacrer une enveloppe de travaux d'au moins 80 000 € par an pendant 9 ans pour la mise aux normes de l'ensemble des bâtiments communaux.

Création de rampes d'accès, de places de parking, traçage de parcours pour malvoyants, élargissement d'ouvertures dans les écoles et toutes les salles associatives, ascenseurs, installation de dispositifs sonores aux feux tricolores...

Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire.

Permettre aux personnes handicapées d'occuper toute leur place dans la vie sociale, c'est assurer la justice la plus élémentaire. C'est aussi traduire en actes le respect que l'on porte à la dignité humaine et créer une dynamique de solidarité qui profite à tous.

Luc Foucault, Maire.



Namm : krouomp ur lusk kengret

N'emañ ket enframmiñ an nammidi afer un darn ag an dud hepken, mes afer an holl ac'hanomp. E Sine hon eus bet c'hoant d'ober àr-dro an dra-se àr hir dermen, ma vo dalc'het e kont en holl danvezioù-raktresou terkiñ.

E-barzh "deiziataer monedusted programmet ar savadurioù publik", savet diàr al lezenn evit an nammidi, emañ ar c'huzul-kér é tihan ober e soñj a-fet argant. Divizet en deus, a-unvouezh, postiñ ur yalc'had labourioù a 80 000 € da nebeutañ bep blez e-pad 9 blez, evit lakaat holl savadurioù ar gumun doc'h ar reoladoù.

Sevel krapennoù moned, krouïñ plasou parkiñ, tresiñ hentadoù evit an dud dall, frankaat an dorioù er skolioù hag en holl saliouù kevredigezhel, staliñ pignereziouù, benvegoù son doc'h ar gouleier triliv... Kalz traou zo bet graet, kalz a chom d'ober c'hoazh.

Reiñ tro d'an nammidi kemer o lec'h er vuhez sokial zo doujiñ doc'h ar justis diazez. Kement-se zo iveau lakaat da dalvout an doujañs hon eus doc'h mab-den ha krouïñ ul lusk kengret evit mad an holl.

Luc Foucault, Maer



ENFANCE - JEUNESSE



04



Bientôt un Conseil des Jeunes Sinagots : avis aux candidats !

Faire participer les jeunes à la vie de la cité est un souhait fort de l'équipe municipale. **12 Sinagots âgés de 14 à 18 ans pourront s'investir pendant deux ans (du 1^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2018) au sein d'un Conseil des Jeunes Sinagots (CJS) ; deux ans, le temps nécessaire à des projets ambitieux.** Le CJS sera présidé par le Maire et composé de jeunes volontaires (en respectant la mixité), de l'adjointe au Maire en charge de la jeunesse, de la référente jeunesse en charge du CJS.

Au sein de ce conseil, les jeunes pourront :

- Défendre leurs idées/projets et les réaliser
- Participer activement à la vie locale et renforcer les démarches citoyennes
- Travailler en transversalité avec le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Enfants, les services municipaux, les différents partenaires...
- Représenter la jeunesse sinagote sur des événements et mettre en place des actions
- Comprendre le fonctionnement d'une collectivité

Ils participeront à la fois à des assemblées plénières, des réunions de groupes-projets et des rencontres-actions.

Contacts : **Elise LATOUCHE** - référente du CJS,
lataouche-e@sene.com - 02.97.66.59.74,
Facebook :
www.facebook.com/jeunesse.mairiedesene
ou www.facebook.com/pointjeunes.

**Vous souhaitez intégrer
le Conseil des Jeunes Sinagots ?**

Mode d'emploi :

- 1 - Remplir le document de motivation (à disposition au Point Jeunes ou téléchargeable sur le site de la mairie)
- 2 - Faire compléter l'autorisation parentale
- 3 - Renvoyer les documents au Point Jeunes de la mairie de Séné
- 4 - Participer à une rencontre avec le Maire, l'adjointe au Maire en charge de la Jeunesse et un animateur jeunesse

Suite à cet échange, le Maire invitera les jeunes conseillers volontaires à une réunion de présentation et de préparation qui lancera le mandat.

**Dépôt de candidature au Point Jeunes
jusqu'au mercredi 14 septembre 2016**



Les jeunes ont pu profiter d'un temps fort dédié, début avril, lors du Festival de la Jeunesse « Bouge ton monde ».

Filière bilingue : l'association Div Yezh s'investit

L'association Div Yezh s'est constituée en 2013 pour soutenir les inscriptions et aider au développement de la filière bilingue du groupe scolaire Guyomard. A la rentrée 2016, les élèves ayant connu la naissance de cette filière passeront en classe de CM1. L'objectif aujourd'hui est donc l'ouverture d'une 3^{ème} classe, qui s'ajoutera aux deux classes existantes : maternelles et CP-CE1-CE2.

La pérennité de la filière implique d'être connue des familles. L'association Div Yezh organise pour cela une fête annuelle et participe à divers évènements (kermesse de l'école, concours de chants en breton, festival de cinéma breton...). Elle soutient également les enseignants de la filière dans leurs projets de classe. Le but est de faire découvrir la langue et la culture bretonne au plus grand nombre et de créer du lien entre les familles.



Le 3 juin, l'association Div Yezh organisait son fest-noz annuel avec une soirée contes.





FINANCES

Un budget 2016 ouvert sur l'avenir

Pour 2016, malgré une nouvelle baisse de la dotation globale de fonctionnement (dotation de l'Etat aux collectivités) de 178 708 € (dont 156 806 € contribuent au redressement des finances publiques nationales), la commune maintient les équilibres budgétaires sans augmenter les taux d'imposition.

Sur la taxe d'habitation, ce sont de nouvelles règles de calcul des abattements qui sont mises en œuvre. L'abattement général à la base est réduit mais en contrepartie sont créés :

- un abattement pour les ménages à revenu modeste (calcul automatique)
- un abattement pour les ménages accueillant une personne en situation d'handicap (déclaration à faire aux services fiscaux).

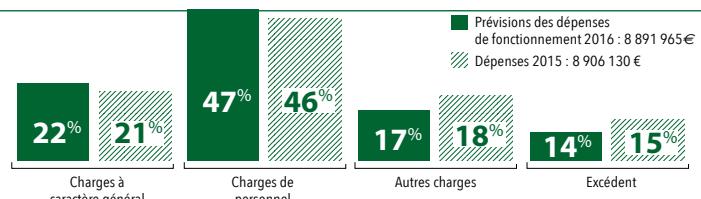
Cette baisse de dotation ne doit pas empêcher la Ville d'améliorer encore et toujours la vie de toutes et tous à Séné et de programmer de nouvelles actions. Le programme de rénovation des voiries et de sécurisation des déplacements sera poursuivi, tout comme le programme de mise en accessibilité des bâtiments et lieux publics. De nouvelles actions sont mises en œuvre cette année :

- La première édition du festival de la jeunesse
- La création d'un conseil des jeunes Sinagots
- Les prémisses du projet sportif de territoire

05

Prévisions des dépenses de fonctionnement

Pour que cette équation soit possible, les services poursuivent les efforts sur leurs dépenses de fonctionnement, se donnant pour objectif le maintien de la qualité du service.



Prévisions des dépenses d'investissement 2016

Investissement achevé :

14%	Construction de nouveaux vestiaires à Le Derf : 290 000€
-----	---

Investissements en cours de réalisation :

6%	Création d'un nouveau mur d'escalade au gymnase Cousteau : 130 000€
9%	Nouvelle piste cyclable au Morboul. Liaison entre le bourg et la presqu'île : 187 000€
5%	Remplacement de véhicules, matériels, bureautique
18%	Entretien des voiries et des bâtiments. Réfection de la digue du Morboul : 64 500€. Rénovation des observatoires et sentiers de la Réserve Naturelle : 226 000€
9%	Mise en accessibilité des bâtiments
8%	Environnement économie
31%	Aménagement Cœur de Poulfanc : 666 000€

Financement des investissements

La ville va continuer à investir à hauteur de 2 millions d'euros, autofinancés pour moitié et financés par l'emprunt et des subventions pour l'autre moitié. Le recours à l'emprunt reste limité de façon à maintenir l'endettement de la ville à son niveau actuel : 10 M€.

Gestion de la dette

Un emprunt contracté en 2007 s'avère à risques. La commune a engagé une négociation sur ce prêt avec l'Etat et la SFIL (Société de Financement Local). Le conseil municipal du 29 avril 2016 a décidé d'accepter l'accord proposé par la banque. Cet accord sera mis en application si les taux augmentent fortement.

NB : pour en savoir plus, vous pouvez consulter les documents sur le site de la Ville, Rubrique La mairie, Finances Communales.

Investissement à venir :

Creation d'un bar-musée à Port-Anna



RÉSERVE NATURELLE



06

Coup de jeune sur les observatoires

Les observatoires sont indispensables pour offrir aux visiteurs de la Réserve Naturelle un accueil confortable et de bonnes conditions d'observation des oiseaux. Actuellement, cinq observatoires sont présents sur un circuit de 3,8 km autour des marais et accessibles au départ du centre nature. Trois observatoires supplémentaires sont installés sur des sentiers en visite libre, sur la presqu'île de Brouel. Plusieurs d'entre eux, du fait de la dégradation naturelle de leur structure en bois brut, nécessitent aujourd'hui des travaux de réhabilitation. C'est notamment le cas de l'observatoire n°2, fermé au public depuis 2014 en raison du mauvais état de son escalier d'accès.



Top-départ du chantier avec la réfection de l'observatoire N°2

Datant de 1983, ce mirador s'élève à 4,20 m du sol et constitue donc un excellent point d'observation des oiseaux d'eau. Il offre, de plus, une très belle vue panoramique sur les marais de Falguérec. C'est pourquoi sa réfection, jugée prioritaire, est la première étape de l'important chantier de restauration des sentiers et des observatoires qui s'échelonnera sur 2016 et 2017.

L'observatoire n°2 est démonté puis reconstruit à l'identique mi-juillet. Les autres observatoires seront réhabilités à l'automne. S'ensuivront la réfection des sentiers à l'intérieur de la Réserve puis la création d'une jonction piétonne avec le réseau communal des pistes cyclables. Les Amis de la Réserve ont été associés à toutes les réflexions.

L'entrepreneur en charge des travaux est bien entendu tenu de prendre les dispositions nécessaires afin que ces travaux soient effectués dans un souci constant de préservation de l'environnement et de réduction des nuisances envers les usagers et les riverains.

Observatoire inaccessible pour le moment. Réhabilitation prévue fin 2016

Observatoire N°2



BUDGET

Coût total pour la rénovation de 4 des 8 observatoires	56 000 €
dont 34 000 € pour l'observatoire N°2	
Rénovation des sentiers	170 000 €
Budget total	226 000 €
Une subvention de 61 020 € a été attribuée par la DREAL Bretagne. Une seconde subvention a été demandée à la FEADER (fonds européen), le montant attendu est de 120 000 €.	

Cet été dans les marais de Séné

Du 1^{er} juillet au 15 septembre, des animateurs seront présents chaque jour dans les observatoires afin d'aider les visiteurs à observer et reconnaître les oiseaux. Ils animent également des ateliers pour toute la famille (selon les conditions météorologiques).

Les rendez-vous de cet été :

Rencontre avec les « Homo algus ».

Tout l'été.

2 séances d'initiation au « Qi Gong au féminin » (gymnastique chinoise) animées par Marylin Paquet : mercredi 13 juillet et mercredi 17 août, à 10h. Réservation auprès de la RNMS. Réservé aux femmes, durée 1h, tarif : 8€.

2 soirées de danse butô, dans le cadre de la semaine butô organisée par Marie Dubot et l'association Le prunier qui danse : samedi 30 juillet et jeudi 4 août, à 18h30. Entrée gratuite, sans réservation.

La « Nocturne aux marais », proposée par la Ville de Séné, vendredi 29 juillet de 18h30 à 22h. Musique avec la harpiste Manon Albert, pique-nique sur place. Tables et barbecue à disposition, entrée libre.



Horaires et tarifs

Du 1^{er} juillet au 15 septembre, la Réserve Naturelle de Séné est ouverte tous les jours : en juillet et août, de 10h à 13h et de 14h à 19h ; en septembre, de 14h à 18h. Adultes 5 € / Enfants (+ 7 ans) 2,50 € Tarif sinagot 1€ / Forfait famille 12 €.



HABITAT ET ACTION SOCIALE



Mobilisation pour l'accueil des réfugiés

Fin 2015, l'équipe municipale a décidé de répondre positivement à l'appel de la Préfecture du Morbihan pour s'associer à l'effort d'accueil des personnes réfugiées et des demandeurs d'asile. Bénévoles et agents communaux ont travaillé ensemble à la réhabilitation d'une maison du bourg afin qu'elle puisse accueillir une famille dès ce mois de juin.

Trois semaines de travaux

Après le diagnostic de différents bâtiments communaux pouvant loger une famille, une évaluation précise des travaux à réaliser a permis aux élus de faire le choix du logement à rénover. Dans le même temps, différentes associations volontaires pour des actions citoyennes et bienveillantes à l'égard des personnes réfugiées ont pris contact avec le CCAS, qui a établi un lien avec l'Atelier coopératif et citoyen basé sur Vannes.



Il a fallu trois semaines aux 5 agents de la commune et aux bénévoles pour refaire murs, peintures, électricité, plomberie...

Des liens se sont tissés entre agents de la commune et bénévoles. Avec un leitmotiv commun : « Vivement que l'on puisse proposer ce toit à une famille, elle sera bien ici, à l'abri ! ». Après cette phase de travaux,

les services techniques ont finalisé l'ameublement et la décoration du logement, en lien avec l'équipe du CCAS qui a pu compter sur Emmaüs et sur de nombreux dons d'habitants.

Une démarche citoyenne à saluer

Comme le rappelle Isabelle Dupas, adjointe à l'action sociale, la complémentarité entre bénévoles, associations et institutions est riche : « *Nous ne sommes pas trop, associations, collectifs d'habitants, ONG, institutions... pour venir en aide à ces personnes qui, pour la plupart, ont vécu des situations difficiles. Le CCAS remercie l'ensemble des bénévoles et des services, mais aussi Emmaüs et habitants pour la fourniture de mobilier, et les associations qui ont accepté de laisser les locaux mis à leur disposition, afin de réaliser cette rénovation : Ozon Le Théâtre, Vert Le Jardin, les Scouts* ».



Brigitte Guerber-Cahuzac

Brigitte a une longue histoire avec Médecins sans Frontières. Participer à ce chantier était une évidence.

« Depuis que nous sommes à Séné, avec mon mari nous avons à cœur de participer à la vie commune. Nous aimons travailler en groupe sur des projets. Notre fille, sur Paris, est également très engagée dans la cause des réfugiés et nous cherchions nous aussi un moyen de les aider. Ce chantier montre qu'on n'est pas obligés de partir à l'étranger, on peut faire des choses à sa porte. C'était vraiment génial, c'était un grand plaisir de partager ça avec les services techniques ».



Atelier coopératif et citoyen

Bruno, Olivier, Soraya, Françoise, Sylvie et quelques autres ont répondu à l'appel de ce nouveau chantier solidaire. Leur café associatif et solidaire, situé rue de la Fontaine à Vannes, n'en est pas à sa première fois.

« Nous proposons régulièrement ce type d'actions aux participants du café. A Séné, nous avons participé à l'arrachage de baccharis sur Boëde, donné des coups de main à Grain de Sel... Notre groupe mêle actifs et personnes en situation de précarité. Pour tous, ces actions sont une façon d'être citoyen ».





AMÉNAGEMENTS - DÉPLACEMENTS

08

Les chemins sinagots, à découvrir ou redécouvrir

La commune de Séné a la chance de posséder un réseau de chemins très dense. Près de 110 km d'itinéraires en tous genres irriguent le territoire et assurent sa connexion avec les communes voisines, Vannes et Theix par voie terrestre, l'île d'Arz et Saint-Armel par voie maritime.

Une bonne partie de ces chemins ont été rénovés lors des opérations connexes à l'aménagement foncier, au début des années 2000. Les autres, essentiellement des chemins côtiers, empruntent la servitude littorale, particulièrement entre Port Anna et Montsarrac.

Des chemins labellisés...

Deux itinéraires sont inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée du Morbihan : un GR (pour Grande Randonnée) et un PR (pour... Petite Randonnée).

- Le célèbre GR34 qui longe toute la côte bretonne, est balisé de rouge et blanc sur les 29 km de chemins qu'il emprunte à Séné ;
- L'itinéraire de Petite Randonnée, balisé en jaune, permet de relier La Garenne à Saint-Léonard en une boucle de 25 km.

L'entretien de ces chemins est assuré par la commune. Quant au balisage, il est réalisé par les bénévoles du comité départemental de randonnée pédestre.

... et fléchés

Les chemins ne sont pas destinés qu'aux randonneurs chevronnés, aptes à arpenter 20 km d'une seule traite. Pour favoriser leur usage par les piétons ou cyclistes qui les utilisent dans leurs déplacements quotidiens, la commune a posé les flèches directionnelles aux intersections des chemins. Ce travail a débuté en 2014 sur l'itinéraire de Petite Randonnée. Il sera étendu à la presqu'île dans le courant de l'hiver 2016-2017.

Du bon usage partagé des chemins

Les chemins sont interdits aux véhicules à moteur, pour la sécurité des usagers (en dehors des engins agricoles et des engins d'entretien). Cette infraction est verbalisable. Lorsqu'il emprunte le bord de mer, le sentier littoral est également interdit aux cycles. Il s'agit là d'une disposition légale. En effet, le sentier littoral est parfois établi sur des terrains privés, qui sont alors grevés d'une servitude de passage pour les piétons uniquement.



Carrefour à quatre stops : la courtoisie s'invite sur la route

Il en existe déjà dans le Finistère, le Calvados, la Sarthe, en Anjou... Un carrefour à 4 stops a fait son apparition à Séné, au niveau de la chapelle de Kerarden, pour l'instant à titre expérimental.

Répondant aux inquiétudes des habitants du quartier et sur leur proposition, le comité consultatif « Aménagement du territoire », composé d'élus et d'habitants, a choisi de retenir cette solution peu commune, afin de réduire la vitesse des automobilistes et sécuriser l'intersection. Si cette nouvelle configuration peut

faire douter certains, elle a aussi pour but d'interpeller les conducteurs et d'interroger nos comportements sur la route.

Avec quatre stops, quelle est la règle ?

D'abord, celle du premier arrivé. Ensuite, c'est la priorité à droite qui s'applique. Si quatre voitures sont arrêtées en même temps, c'est à la courtoisie de prendre le relais !

Des résultats sont attendus en matière de réduction de la vitesse. Si l'expérience est concluante, l'installation sera pérennisée.





09

DOSSIER

Projet sportif territorial : horizon 2024

1

Pourquoi un projet sportif ?

« Le sport participe directement au bien-être et à la santé d'une population. Il contribue à la prévention des risques. C'est de plus un moyen d'éducation, d'animation de la cité et aussi d'insertion pour mieux vivre ensemble. Au regard de ce constat, la ville de Séné et l'Office Municipal des Sports (OMS) ont souhaité réaliser un diagnostic des pratiques actuelles. L'objectif : en tirer des orientations pour favoriser l'accessibilité du sport et la pratique par le plus grand nombre, au cours des 10 prochaines années. ».

René Eveno, conseiller municipal pilote du projet sportif de territoire.



Les enjeux :

- Améliorer, à moyen terme, l'offre d'activités sportives adaptées aux usages et aux nouvelles attentes de la population
- Amener à une pratique sportive régulière des catégories d'habitants qui en sont aujourd'hui éloignées
- Faire émerger un projet sportif territorial qui participe au renforcement de l'attractivité de la commune
- Proposer des objectifs à atteindre d'ici 2024

La méthode :

L'étude a été confiée aux professeur et étudiants-recherches d'un laboratoire de Rennes II. Leur feuille de route a été élaborée par un groupe-projet constitué d'élus et de responsables d'associations adhérentes à l'OMS.

Le diagnostic a donné lieu à :

- Un état des lieux complet du sport à Séné
- Une enquête d'identification et de satisfaction des licenciés sur le territoire de Séné
- Une enquête d'intérêts et de besoins en matière d'organisation du sport, d'animation du territoire et de pratiques sportives (auprès de sportifs et non-sportifs)
- Une visite de l'ensemble des installations
- Des entretiens avec des dirigeants de clubs, avec Vannes et Vannes Agglo, avec les écoles.

Une restitution du diagnostic et des préconisations proposées par le laboratoire a été réalisée au printemps, lors d'une réunion de l'OMS avec l'ensemble des dirigeants de clubs sportifs sinagots.

Ou'est-ce que l'Office Municipal des Sports (OMS) ?

- ♦ Créé en 2008 sous forme associative
- ♦ Représente les sections et clubs sportifs de la commune
- ♦ Comprend un comité directeur composé de 3 collèges : les clubs (un représentant par section, l'UNSS et l'association sportive de l'IME), 5 élus municipaux, 4 personnes qualifiées désignées par le Maire
- ♦ Associé pour avis aux questions liées à la répartition des subventions et aides municipales, à la mise à disposition des équipements et terrains, aux projets de travaux, à l'accueil de nouvelles associations et activités sportives.



60%

des personnes pratiquant un sport (en club ou pour le loisir) le font 2 à 3 fois par semaine

2

Une enquête à plusieurs échelles

Afin d'avoir une vision la plus précise possible du sport à Séné, avec ses atouts et ses faiblesses, de nombreuses enquêtes ont été réalisées durant tout l'hiver.

On peut les classer en 5 catégories :

Une enquête « tout public » visant plus particulièrement à recueillir les besoins et les attentes des Sinagots non pratiquants, nouveaux pratiquants, pratiquants libres autogérés ou bien simplement spectateurs des événements sportifs existant sur la commune. 698 questionnaires ont pu être exploités, notamment grâce à la journée des associations.

Une enquête auprès d'adhérents ou licenciés de clubs sportifs sinagots, sous forme de questionnaires distribués par les clubs eux-mêmes auprès de leurs adhérents. Sur les 3 000 sportifs sinagots pratiquant en club, 629 questionnaires ont été retournés, soit 21%.

Une double enquête auprès des dirigeants d'associations sportives avec :

- Un questionnaire visant à identifier les problématiques et les attentes de chaque club, auquel 18 dirigeants ont répondu.
- Un entretien auprès d'un panel de dirigeants, choisis en fonction de la taille de l'association et son affiliation ou non à l'Office Municipal des Sports. 12 présidents de club se sont prêtés au jeu.

Une enquête « sport scolaire » auprès d'enseignants sportifs du collège, de collégiens et d'élèves de primaire, qui a permis de récolter 357 questionnaires.

Une enquête auprès d'élus et responsables de Vannes et Vannes Agglo, sous forme d'entretiens.

Au total, plus de 1700 questionnaires et entretiens ont alimenté l'état des lieux de l'offre et de la demande sportive sur Séné. Ils ont permis de poser des repères et d'ébaucher des pistes d'action pour une meilleure prise en compte du sport pour tous.

3

Au regard des enquêtes, quelles sont les attentes de la population ?

Jean-Pierre Diquero, à la tête de l'OMS depuis 7 ans, s'exprime au nom de la communauté sportive et revient sur des résultats marquants de l'enquête.



Avez-vous été surpris par certains résultats des enquêtes ?

Oui, deux surprises principales : quasiment toutes les demandes de la population correspondent à une offre existante, ce qui révèle un manque de communication. Une deuxième surprise, c'est l'attente très forte d'amélioration de l'entretien et de la maintenance des équipements. C'est quelque chose qu'on sous-estimait.

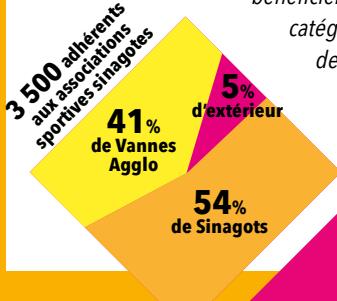
Et du côté des clubs ?

Il existe, et on le sait, un manque d'encadrement professionnel pour les jeunes et pour la compétition. Un autre constat, qui est lié, c'est qu'on s'occupe des très jeunes, des vétérans, mais les 15-19 ans sont eux peu présents dans les clubs. Or, là où il y a des encadrants à plein temps, à la voile ou au judo par exemple, il y a des juniors. Une professionnalisation semble nécessaire, car le bénévolat a parfois ses limites. Les enquêtes l'ont montré : les répondants sont majoritairement prêts à payer plus cher pour un encadrement proposant un niveau d'accompagnement et d'encadrement supérieur !

Comment les clubs peuvent-ils réussir cette mutation ?

Si l'on veut que le projet sportif territorial prenne en compte les besoins et aspirations des associations, chaque club devra d'abord réfléchir à un projet sportif propre. Bien sûr, c'est un effort à fournir. Mais ce travail est nécessaire pour donner du sens au développement du club, à moyen et long terme, et fédérer tous les acteurs de l'association, adhérents, bénévoles, dirigeants, professionnels. C'est sur cette base que les clubs pourront faire valoir demain leurs demandes auprès de la collectivité.

L'une des missions de l'OMS est d'accompagner les clubs dans cette réflexion. Marité Le Mestre, la secrétaire, Michel Grin, trésorier, et moi-même, allons bientôt passer la main. Il faudra du monde pour prendre le relais, avec des compétences juridiques dans le domaine associatif et sportif, d'animation collective, de gestion de projet, et des notions en informatique pour aider les clubs à améliorer leur communication.



629

adhérents d'associations sportives se sont exprimés



53%

des adhérents aux associations sportives sinagotes viennent pour du sport santé



47%

Participent aux compétitions (les 3/4 sont des hommes)



4

Premiers constats et préconisations

L'étude des entretiens et questionnaires a permis de repérer quelques pistes d'action prioritaires :

◆ **La nécessité de clarifier le rôle de chacun des acteurs du territoire.** La gouvernance municipale du sport est actuellement partagée entre la commune, l'OMS et les associations sportives elles-mêmes. L'arrivée d'un nouveau directeur notamment en charge du développement sportif sera l'occasion de définir une organisation plus structurée. Il s'agira d'établir les prérogatives de chacun, pour porter tous ensemble le projet sportif territorial, et assurer une sécurisation juridique entre Ville et associations.

◆ **La nécessité de repenser le plan de maintenance et d'entretien des équipements.** Rien n'a été oublié, tout a été visité : gymnases, salles polyvalentes, locaux de rangement et sanitaires, etc. Le complexe Le Derf est sans conteste un équipement qui demande rénovation, et peut-être même une restructuration d'ensemble.

Rappelons-nous des investissements réalisés ces dernières années ou à venir :

- 2010 : Une salle homologuée pour le basket au gymnase Cousteau (459 847 € TTC)
- 2011 : Un deuxième court de tennis couvert (458 616 €)
- 2016 : De nouveaux vestiaires pour le complexe sportif Le Derf (679 787 €)
- Prochainement : un nouveau mur d'escalade (130 000 €)

◆ **La nécessité d'évaluer avec les clubs l'usage réel des créneaux d'occupation.** Des écarts existent entre le planning d'occupation des équipements et leur utilisation effective. Ils devront être corrigés pour permettre une meilleure adéquation entre l'offre et les nombreuses demandes associatives.

◆ **La nécessité de considérer le bénévolat au cœur de la problématique du sport.** Au regard des attentes des habitants et usagers en matière d'encadrement de qualité et au vu de la faiblesse des ressources propres des associations, la formation des cadres bénévoles doit être une priorité, dans les secteurs de l'animation, de l'administration et de la communication. Bien sûr, il faut préalablement redonner du sens à l'action des bénévoles, via le projet sportif de club.

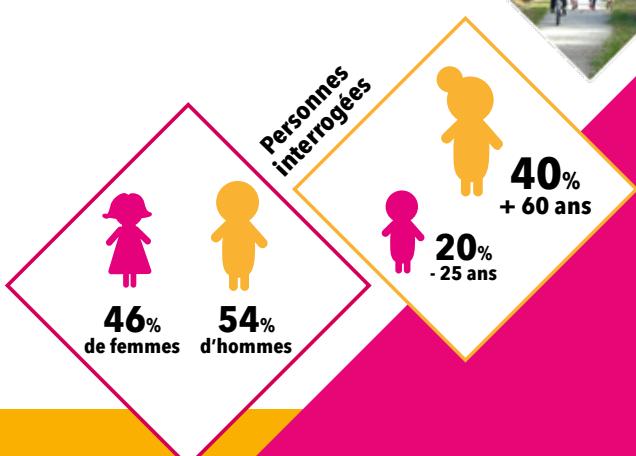
◆ **La nécessité de se poser la question du financement**

du sport. Des besoins importants se font jour, pour assurer la formation des entraîneurs, des encadrants mais aussi des bénévoles. Qui va payer ? Les clubs ? La collectivité ? Les adhérents ? Dans quelles proportions et en fonction de quels critères ? Les clubs devront réfléchir à leur politique afin d'accroître leurs ressources propres (cotisations, mécénat) et la commune repositionner sa politique de subventions.

◆ **La nécessité de mener une réflexion à l'échelle intercommunale.** Si la nécessité d'un nouvel équipement pour la commune s'impose dans l'esprit de nombreux sportifs, celui-ci ne pourra voir le jour que dans un cadre intercommunal, notamment avec Vannes et l'Université de Bretagne Sud qui jouxte notre commune. Il reviendra aux élus de porter un tel projet, dans un schéma directeur des équipements sportifs de la future agglomération.

◆ **La nécessité d'une meilleure communication.** La Ville ne doit pas se substituer aux associations mais faciliter la promotion du sport. Un gros travail d'articulation entre les supports de communication sera nécessaire, sans démultiplier ! Le nouveau site internet lancé par la ville début 2017 sera un outil particulièrement intéressant. Il intégrera une cartographie des équipements et offrira aux clubs la possibilité d'annoncer une manifestation.

◆ **Enfin, la nécessité de valoriser le sport-loisirs et de plein air.** La municipalité continue d'améliorer le maillage de ses pistes cyclables. Elle agit par ailleurs avec la fédération française de randonnée et le conseil départemental pour une meilleure signalétique de ses circuits de randonnée. Elle doit désormais coordonner ces actions avec son projet de valorisation du patrimoine, pour favoriser le lien entre sport, santé et culture.



5 Les étapes à venir

Objectifs à court terme

- Arrivée d'un nouveau directeur en charge du Sport et de la Vie associative
- Signature de conventions d'occupation Sécurisation juridique
- Nouvelle organisation de la maintenance
- Nouveau marché pour l'entretien des installations
- Nouveau site internet de la Mairie

Objectifs à moyen terme

- Ecriture du projet sportif
- Travail sur le partage des salles avec les associations
- Travail sur le diagnostic des salles (réhabilitation)
- Poursuite du travail avec l'agglo sur les transports (ligne Poulfanc-bourg)
- Signalétique

Objectifs à long terme

- Etablissement des priorités financières
- Travail avec la nouvelle intercommunalité (réflexion pour une structure complémentaire Vannes/Séné)



«Maintenant, à nous tous ensemble de donner les bonnes impulsions»

« Ce diagnostic de l'état du sport à Séné constitue une belle base de travail pour tous : élus municipaux, Office Municipal des Sports, clubs sportifs. Maintenant, c'est à nous tous ensemble de donner les bonnes impulsions. »

- A chaque club sportif, d'abord, de se refixer des objectifs dans le cadre d'un projet associatif propre.
- A l'OMS ensuite d'en faire la synthèse et de mettre tout le monde autour de la table pour débattre des priorités ; plus encore qu'aujourd'hui, l'OMS devra être constamment le relais descendant ou ascendant entre associations sportives et municipalité, notamment en termes de remontées des attentes et aspirations de chaque club.
- Aux élus, enfin, de valider (ou non) les choix proposés. Les attentes sont importantes : toutes les demandes ne pourront pas être prises en compte. Dans un contexte financier plus contraint pour les collectivités, il faudra hiérarchiser.

Constituant un pilier d'animation de la Ville, du « vivre ensemble » et du bien-être d'une population, la place du sport mérite d'être reconstruite. Moi-même et les élus sommes déterminés à accompagner au mieux la nouvelle politique sportive qui se dessine, avec pour enjeu majeur un développement de la pratique sportive sur le territoire, quels que soient l'âge ou le niveau de revenus des pratiquants ».

Philippe ROLLAND,
adjoint en charge du sport et de la vie associative.



COURRIER DES LECTEURS



Quand faire appel à un conciliateur de justice ?

Faire appel au conciliateur de justice peut permettre de régler un conflit à l'amiable, sans aller jusqu'au tribunal. Problèmes de voisinage, différends entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, travaux, dommages ou malfaçons, vente de véhicule, problèmes de baux ruraux... Les services du conciliateur sont gratuits.

En revanche, il n'interviendra pas en cas de conflits avec l'administration, dans les affaires d'état civil et familiales (divorce, reconnaissance d'enfant, pension alimentaire, résidence des enfants, autorité parentale...), ni dans les conflits relatifs au droit du travail et d'ordre syndical.

Pour faire appel à ses services, il suffit de retirer un formulaire auprès de la police municipale et de l'envoyer au tribunal d'instances de Vannes. **M.DELPY Dominique, auxiliaire de justice bénévole, nommé par le président de la cour d'appel de Rennes, tél. 07 87 94 29 03 ou dominique.delpy@conciliateurdejustice.fr**

Comment dois-je procéder pour inscrire mon enfant à l'école ?

Les inscriptions scolaires sont gérées par la mairie depuis la rentrée 2015. Cette mise en conformité avec la loi permet à la collectivité d'avoir une vue globale et en temps réel sur l'évolution du nombre d'élèves par école, et d'en informer les différents établissements. Etant donné qu'il n'existe pas de périmètre scolaire à Séné, vous êtes totalement libres de choisir l'école de vos enfants.

Pour rappel, les enfants concernés par les inscriptions en mairie sont ceux n'ayant jamais été scolarisés, venant d'une autre commune pour une première rentrée scolaire à Séné, ou changeant d'école sur Séné.

Pour inscrire votre enfant, il vous suffit de télécharger ou retirer le dossier d'inscription scolaire en mairie et de fournir les pièces nécessaires à la direction de la Vie Scolaire (liste des pièces à fournir au 02 97 66 59 74 ou sur le site internet).

Un certificat d'inscription scolaire vous sera remis, vous devrez alors finaliser l'inscription auprès de la direction de l'école concernée.

Concernant le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire, si l'enfant poursuit sa scolarité dans le même groupe scolaire (Guyomard ou Aveline), aucune démarche particulière n'est à accomplir. L'admission en CP est traitée directement par la directrice de l'école.

**Vous avez une question ?
N'hésitez pas, contactez la mairie contact@sene.com**

INFORMATIONS

Inscriptions sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives de 2017, les électeurs doivent impérativement s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

L'inscription est à réaliser en mairie du domicile, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les électeurs qui auraient effectué un changement de domicile sur la commune doivent le signaler en mairie en présentant les mêmes justificatifs.

Le service état-civil est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h
Tél. 02 97 66 90 62

Opération Tranquillité Vacances

Quelle que soit la durée de vos vacances, vous pouvez demander une surveillance de votre domicile pendant votre absence, en vous adressant au service de police municipale de la commune. Il vous suffira de remplir un simple formulaire de demande (une copie de ce formulaire est transmise à la gendarmerie de Theix). L'opération Tranquillité Vacances est un service gratuit.

Les Petits Pas dans les Grands

Déjà beaucoup de petits pas !

Une enquête proposée dans le précédent bulletin interrogeait les Sinagots sur leurs gestes quotidiens contribuant à réduire l'empreinte carbone. La centaine de questionnaires retournés prouve que de nombreux habitants effectuent déjà des petits pas chaque jour : notamment et prioritairement en économisant l'eau, en limitant leur consommation d'électricité, en favorisant les déplacements à pied ou à vélo ou en recyclant les déchets. D'autres fabriquent leurs produits d'entretien, ramassent les déchets lors de promenades en nature...

Toujours d'après les réponses aux questionnaires, afin de s'améliorer et franchir d'autres petits pas, certains Sinagots se verraiient bien conseillés ou accompagnés : pour augmenter le nombre d'achats sans emballage,

faire des achats groupés, ou encore accorder plus de temps à l'engagement bénévole.

Au-delà de cet inventaire, c'est toute une boîte à idées qui se constitue, présageant de nombreux petits pas à partager avec l'ensemble des Sinagots.

Dès la rentrée, de prochains rendez-vous vous seront proposés sur cette thématique.

Rejoignez le mouvement !

Seul, on fait des petits pas. A plusieurs, on peut faire des bonds de géant !



14

Broyage de vos déchets verts

Vannes Agglo a récemment mis en place un service aux usagers de broyage des déchets verts, afin de diminuer les apports en déchetterie.

Cette nouveauté se décompose en deux services distincts :

- Le broyage à domicile (33€ de l'heure) sur inscription auprès de Vannes Agglo
- Le broyage sur domaine public gratuit, sur inscription également.

Sur Séné, voici les prochaines dates de broyage sur domaine public :

- Le lundi 19 septembre, 9h30-12h30, place Coffornic (bourg)
- le mercredi 21 septembre, 14h30-17h30, à Kerarden
- le samedi 24 septembre, 9h30-12h30, sur le parking de la salle de Limur



Quelles sont les conditions pour s'y inscrire ?

- Habiter Séné ou l'une des communes concernées par l'opération
- Inscription obligatoire* auprès de Vannes agglo via le formulaire sur www.vannesagglo.fr
- Volume limité à 2m³/foyer

*Nombre de places limité

Il vous sera possible de repartir avec le broyat de vos déchets verts.

Renseignements et inscriptions Vannes agglo :

02 97 68 33 81 ou par mail à dechets@vannesagglo.fr



Opération Golfe Propre

Le samedi 4 juin se déroulait l'opération Golfe Propre organisée par le Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan. Une douzaine de volontaires dont plusieurs élus se sont réunis pour nettoyer le secteur de Kerdavid, sur la presqu'île de Langle.

Ensemble, ils ont dégagé du bord de mer une décharge ancienne (celle-ci pourrait dater des années 80), qui hébergeait morceaux de plastique (dont un tableau de bord de voiture), ferraille agricole, bouteilles de verre, chaussures...



VIE ÉCONOMIQUE



Soutien aux créateurs d'entreprises et à l'innovation

Breizh Lab, quand de grandes entreprises offrent le gîte aux plus petites



BREIZHLAB

ayant besoin d'un lieu d'implantation pour accélérer leur développement.

Avec Breizh Lab, une start-up bénéficie gratuitement de bureaux, d'espaces logistiques, d'ateliers ou de laboratoires, mais aussi de l'expérience et de l'expertise de l'entreprise qui l'accueille. Pour cette dernière, c'est une chance de fusionner les neurones de ses équipes avec ceux des start-uppers et l'occasion d'être acteur du développement économique local et de l'innovation. L'accueil de l'entreprise naissante peut se faire sur 6 mois, renouvelable à 5 reprises. L'objectif visé : que les jeunes pousses puissent décoller et investir dans leurs propres locaux, et pourquoi pas sur un parc d'activités économiques du territoire.

Breizh Lab est un concept militant initié par des chefs d'entreprises (ACB, BA Système, Coriolis, Socomore...), pour connecter entre elles des entreprises avec des locaux disponibles et des start-up

VIPE, agence économique de Vannes Agglo, encourage fortement ce mode collaboratif. L'initiative Breizh Lab a d'ailleurs reçu le prix Coup de Cœur de « Territoires de Réseau » à Vannes en mars dernier.

Start-uppers, entrepreneurs, une seule adresse : inscrivez-vous sur www.breizhlab.fr



Agence de Développement & Technopole

Agence de développement et Technopole
VIPE vous aide à implanter votre entreprise, à créer votre entreprise innovante, ou à innover pour vous développer.

Animateur du territoire, VIPE Vannes organise des événements économiques afin de créer une dynamique de réseaux et d'échanges.

Place Albert Einstein - PIBS - 56000 VANNES
02 97 68 14 23 - info@vipe-vannes.com
www.vipe-vannes.com

Bienvenue aux nouveaux commerces et services

Doizon : un espace d'exposition au Poulfanc



Le réseau Doizon est spécialisé dans les constructions annexes à la maison : garages et abris en béton préfabriqué, abris en béton aspect bois et auvents en bois, de toutes tailles et sur mesure. Nicolas Huchet propose un espace d'exposition au Poulfanc, en plus d'un service clef en main, de la déclaration en mairie à l'installation du produit fini. Il se déplace sur tout le département.

7 avenue de Geispolsheim, zone du Poulfanc
02 97 40 27 43 - nikohuchet@gmail.com



Chez Lili

Ce dépôt-vente pour vêtements hommes et femmes, sacs à main, accessoires et chaussures, dispose également d'un rayon grande taille. Les dépôts sont possibles sur tous les jours d'ouverture : du lundi au vendredi de 10h à 19h, le samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h.

16 rue d'Irlande - 06 78 68 55 31 - Facebook : Chez Lili

Le Dépôt des marmots

Face au dépôt-vente Chez Lili, un second dépôt-vente est consacré aux vêtements enfants de 0 à 10 ans, ainsi qu'aux jouets, livres et au matériel de puériculture.

Ouvert du lundi au samedi, de 9h30 à 18h30

5 place des Vosges - 06 24 03 55 02



Ecole de cuisine du Morbihan : une partie restaurant le midi

Pierre-Charles Brousse propose des cours de cuisine pour débutants ou experts, groupes ou particuliers. Les ateliers peuvent être thématiques ou en fonction des saisons. Le cours s'achève par un repas ou une dégustation. Vente d'épices, produits du monde, ustensiles de cuisine, produits pâtissiers professionnels. Du mardi au samedi de 9h à 21h. En parallèle un service de restauration pour une quinzaine de couverts, uniquement le midi. Menu unique à environ 22€, selon les produits du marché. Restaurant ouvert du lundi au vendredi, de 12h à 14h.

Place d'Irlande - Le Poulfanc
06 16 42 42 45 - ecolecuisinemorbihan@yahoo.fr
www.ecoledecuisinedumorbihan.com





SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS



16

De nouveaux vestiaires pour Le Derf

Engagement de l'équipe municipale précédente, les vestiaires tant attendus par les sportifs sont enfin sortis de terre. Pour répondre aux impératifs de la fédération et de la ligue de football, ils ont dû être montés sur pilotis afin d'être au même niveau que le terrain officiel. Les espaces laissés libres sous le bâtiment seront aménagés d'ici la fin de l'année comme lieux d'entreposage pour le matériel associatif.

La construction de ce nouvel équipement a été l'occasion de moderniser le système de chauffage pour l'ensemble du complexe sportif. Le projet (inclus le système de chauffage du complexe sportif) s'élève à 620 000 €, avec une participation de 50 000 € de l'Etat, 30 000€ du département et 20 000 € de la Ligue de Bretagne de football. Le reste à charge pour la commune s'élève donc à 520 000 €.



Le 30 avril étaient inaugurés de nouveaux vestiaires aux couleurs de Séné.



Plusieurs centaines de joueurs
au RDV du Séné FC

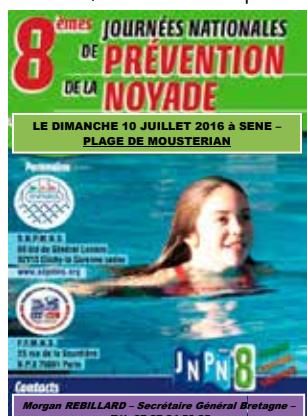
Les 4 et 5 juin, le traditionnel tournoi sur herbe du Séné Football-Club a dépassé les frontières du Morbihan, avec une quinzaine d'équipes provenant de l'extérieur du département. Parmi elles, l'ES Etang-Salé de la Réunion, qui a remporté la coupe dans la catégorie U13. En tout, plus de 80 jeunes ont été accueillis dans des familles sinagogues à cette occasion.

Prévention de la noyade

Le dimanche 10 juillet, la plage de Moustérian accueille une nouvelle session de prévention à la noyade, organisée avec la fédération française des maîtres-nageurs sauveteurs. Au programme de cette journée nationale de prévention, sensibilisation de la population, épreuves de sauvetage, de secourisme, délivrance de diplômes et tests de natation.

ANIMATIONS DANS L'EAU

- Passage du test Sécu'Nageur
- Passage du diplôme Natation Sauvetage
- Apprentissage pour l'obtention du diplôme Natation Sauvetage
- Initiation aux techniques de nage
- Initiation au sauvetage dans l'eau
- Remise en forme par l'eau (cours de gymnastique aquatique ou marche aquatique)
- Démonstration de secours à des victimes



ANIMATIONS HORS DE L'EAU

- Stand d'initiation au secourisme et aux gestes de premiers secours
- Stand d'information sur le thème de la noyade

Les animations sont encadrées par des professionnels diplômés d'Etat. Dimanche 10 juillet, 10h-18h. Les activités sont mises à disposition du public en fonction des horaires de marées.



Journée des assos - Samedi 3 septembre
Découverte et présentation des activités, démonstrations sportives et artistiques, engagement bénévole.
Complexe sportif Cousteau - 10h à 18h





SPORT CULTURE ET VIE DES ASSOS



17

Les Nocturnes du vendredi pour un été animé !

Après une première édition en 2015, la Ville souhaite amplifier cette année ces temps forts d'animation estivale. Les Nocturnes du vendredi à Séné sont l'occasion de faire découvrir gratuitement notre commune, ses activités, ses patrimoines, aux vacanciers, mais aussi de proposer de belles soirées d'été aux Sinagots. L'occasion aussi de se rencontrer et d'échanger autour d'un barbecue.



Les Greeters reviennent... !

Après le succès rencontré par l'initiative des Greeters à l'été 2015 auprès des touristes comme des habitants, les GPS (Greeters Pour Séné) rempilent en 2016 ! Rappelez-vous, un GPS est un(e) habitant(e) de Séné qui vous propose de (re) découvrir, le temps d'une balade à ses côtés, la commune, son patrimoine, ses sentiers, ses paysages... Plusieurs thèmes sont proposés en fonction de la personnalité et de la sensibilité du GPS : le Séné marin, les sentiers côtiers, la nature, Séné en famille, en breton, Là où mon chien me mène, Séné vue du clocher...

Du 4 juillet au 11 septembre, les balades hebdomadaires sont affichées au Point I. N'hésitez plus, ce n'est pas réservé qu'aux touristes ! Vous pourriez bien faire quelques découvertes...

Groupes entre 2 et 6 personnes. Inscriptions au Point I.



Vendredi 8 juillet

NOCTURNE BEACH SPORTS - 18h-21h30
Plage de Moustérian. Animations sportives et ludiques sur la plage, découverte de la boxe sur un ring gonflable.

Vendredi 15 juillet

NOCTURNE CELTIQUE - 19h-21h30
Quartier de Saint-Laurent (Le Poulfanc) : Initiation à la danse bretonne avec le cercle celtique de Séné Korollerion Bro Sine.

Vendredi 22 juillet

NOCTURNE CONTES - 19h30 - Théâtre de verdure. Des mots, des mets... à déguster sur place ! Par Kamel Guennoun (Kabylie). Dans le cadre du 20^e festival du conte de Baden.

Vendredi 29 juillet

NOCTURNE A LA RESERVE NATURELLE
19h-22h - Balades nonchalantes et musicales autour des Homo Algas, étranges créatures imaginées par la plasticienne Sophie Prestigiacomo.

Vendredi 5 août

NOCTURNE NUIT DES ETOILES ET DANSE BUTÔ - 19h30-00h - Pointe du Bill
Performance de danse Butô, par Le Prunier qui danse. Puis découverte du ciel étoilé avec l'association Mille Soleils.

Vendredi 12 août

NOCTURNE MARITIME
18h-21h / Base nautique - Pointe du Bill
Initiations nautiques avec 47°Nautik.

Vendredi 19 août

NOCTURNE CINEMA EN PLEIN AIR
à partir de 19h / Théâtre de verdure
Animation bubble bump puis diffusion du film «La Famille Bélier» à 21h30.

Vendredi 26 août

NOCTURNE MUSICALE - 19h-21h30
Plage de Moustérian. Chants de marins de Vent de Bord'eau, performance de l'association Sin'Opéra.



PORTRAIT DE SINAGOTS



18

Tennis de table : un champion de France à Séné

Marc Szczachor est Sinagot et champion de France vétéran de tennis de table. Fin mars, à Valenciennes, il a décroché ce titre en double messieurs avec son équipier le costarmoricain Eric Marengue. Il a ainsi réalisé la meilleure performance de sa carrière. Il nous raconte comment il a pu en arriver là.

Quand avez-vous débuté le tennis de table ?

J'ai commencé réellement à 15 ans. Avant, je jouais juste dans la cuisine avec mon grand frère ! En fait, je pratiquais l'athlétisme à l'époque. Un jour où le terrain était inondé, un copain me propose de faire du tennis de table au club. 15 jours après, je participe à un tournoi que je remporte. C'est comme ça que j'ai commencé à m'entraîner, jusqu'à plusieurs heures par jour, ce qui m'a permis de devenir l'un des meilleurs joueurs de France à 21 ans, en parallèle de mon activité professionnelle. Puis j'ai vendu l'atelier de cordage de raquette que je tenais en région parisienne pour tenir un magasin de location de skis et vélos à Avoriaz, puis une guinguette en Normandie ! J'ai complètement arrêté le tennis de table, pour ne reprendre qu'une quinzaine d'années plus tard, après mon installation en Bretagne.



Pourquoi Séné ?

Mon épouse est Sinagote. Je connaissais déjà le Golfe du Morbihan et je voulais que mes enfants grandissent ici. Une fois installé, j'ai recommencé le sport petit à petit : le Auray-Vannes puis le marathon. J'ai repris le tennis de table à Vannes d'abord, puis à Arradon en Nationale 3, à Séné depuis quatre ans. J'ai été plusieurs fois champion de Bretagne vétéran en simple.



Comment devient-on champion de France dans un petit club ?

A Séné, on a l'avantage d'avoir une salle spécifique à disposition. Ce n'est pas le cas de tous les clubs. Le sol a été refait, l'éclairage adapté au tennis de table. Je joue en Régionale 2 par équipe au club et m'entraîne 2 fois par semaine, avec un travail physique régulier. Mon jeu, je l'ai déjà. Je suis un attaquant. Le mental est très important, je crois en moi.

Je crois que ce titre de champion de France n'est pas votre seule fierté...

Oui, la deuxième, c'est la Ballbox® Tennis de table que je fabrique et exporte depuis plusieurs années. C'est un seau avec une anse permettant de ramasser les balles sans se baisser. On pose le seau sur les balles, qui entrent par en-dessous et ne retombent pas. Au départ, je m'étais fabriqué un seau avec un fond en cordage. Aujourd'hui, ma Ballbox® est présente dans tous les catalogues d'équipement de tennis de table. Je suis très fier quand je vois qu'elle est utilisée par des joueurs de niveau mondial ! Maintenant, le but serait qu'elle soit commercialisée pour le tennis et le golf...

État civil

NAISSANCES

MARS

HERKELMANN Mathis
SERY Shaïna

AVRIL

CARIO Mathéo
MASSIP Jeanne
LAHAYE COUBARD Paul
RENIER Blanche
CHARUEL Léandre

MAI

COQUAUD Kaïna
CADÉRO Kylian
ROBINET Diane
FETHI Inès
MAINGUY Elliott

MARIAGES

16 avril : LE CAM Jean et LE QUINTREC Yvette
25 avril : LEPAGE David et ZÉDET Christelle
07 mai : LE THIEC Alain et GILLARD Liliane
21 mai : MALCUIT Mathieu et CLOUET Angélique
11 juin : DUPAS Maxime et DANIEL Lucile
18 juin : LE GOUËFF Michel et COADIC Marie-Madeleine

Pour un tourisme durable et attractif

Voilà l'été ! Nous espérons que chacun pourra profiter au mieux de cette période propice à la détente, à l'accueil et à la rencontre de nos visiteurs, chaque année plus nombreux.

Notre commune peut certes s'appuyer sur ses propres atouts pour attirer les visiteurs : des paysages emblématiques, une réserve naturelle de notoriété nationale, un patrimoine culturel remarquable. Mais le développement d'un tourisme durable et attractif suppose une volonté permanente des équipes municipales de proposer et d'appuyer des actions concrètes visant à valoriser notre patrimoine et à favoriser notre culture d'accueil. C'est ainsi par exemple que pour cet été le balisage de nos chemins de randonnées a été rénové en liaison avec la Fédération nationale de randonnée pédestre. Premiers symboles de l'engagement et de l'encrage de la commune autour du Golfe, les panneaux au logo du PNR ont été installés.

Au-delà du cadre de vie, l'attrait d'une commune se mesure aussi par

la qualité de l'accueil par ses habitants. C'est pourquoi l'opération Greeters pour Séné (GPS), qui propose à chaque Sinagot de faire partager son « Séné », est reconduite cette année ; les autres occasions de rencontres et d'échanges que constituent le marché des arts du dimanche matin, avec ses animations autour du cirque, de la musique, du livre, le pot d'accueil des visiteurs en fin de matinée le dimanche et les animations des Nocturnes du vendredi sont également renouvelées. D'autres projets visant à renforcer, entre autres, le tourisme, verront le jour à court et moyen terme telle la liaison cyclable continue entre le bourg et Port Anna, le balisage de nouvelles boucles de promenade ou la création d'un lieu de vie convivial autour du patrimoine à Port Anna.

Bel été et belles rencontres à tous !

*L'association Séné Avenir et Solidarité.
seneavenirsolidarite@gmail.com*

Etre conseiller municipal d'opposition ne permet pas de débattre sur des sujets de fond lors du conseil municipal. Cette page permet à Corinne SERGE de donner son avis sur la convention entre le collège Cousteau et la municipalité et de s'interroger sur la place de chacun dans l'éducation de nos enfants.

Nos élèves, des délinquants ?

La municipalité va signer avec le collège Cousteau une convention (sur la base d'une circulaire non obligatoire) pour se substituer à l'Education Nationale dans l'organisation des procédures disciplinaires des enfants. Il s'agit ici de traiter les comportements inappropriés ou irrespectueux des collégiens dans l'établissement. En quoi les services municipaux sont-ils compétents pour définir et gérer les sanctions des élèves d'un collège ? D'autant plus que la même circulaire prône pour une meilleure responsabilisation des sanctions, de nature à éviter un processus de déscolarisation, tout en permettant

à l'élève de témoigner de sa volonté de conduire une réflexion sur la portée de son acte, tant à l'égard de la victime éventuelle que de la communauté éducative. Quelle est la légitimité pédagogique de ce partenariat ? Quel coût pour la mairie ? Garderie ou travail d'intérêt général (TIG) ? Rappelons que quel que soient les termes employés, « travail d'utilité publique », « travail d'utilité collective » ou « travail d'intérêt général », cette sanction existe déjà, elle est à caractère pénal et se substitue à une peine d'emprisonnement prononcé par un tribunal. Alors, gardons du bon sens et de la mesure.

A chacun son métier et nous ferons de nos enfants des adultes cohérents !

*Corinne Serge - Pascale Brunel - Guénahel Le Porho
Séné Terre Mer*

Curieuse renégociation

En mars dernier, lors de l'examen du budget communal, il nous était indiqué que la situation des emprunts souscrits par la ville de Séné était correcte et que malgré la présence d'un emprunt datant de janvier 2008, il n'y avait pas lieu d'être inquiets et qu'aucune renégociation n'était envisagée, ne serait-ce qu'en raison de son coût exorbitant.

Un mois plus tard, changement de ton radical : le conseil municipal est convoqué pour autoriser le Maire à renégocier, le cas échéant, cet emprunt. Là, nous avouons ne pas comprendre ce revirement et nous voudrions vous faire partager nos interrogations.

Cet emprunt, qualifié de « toxique » parce qu'à taux variable, s'est vu appliqué, depuis 8 ans, un taux d'intérêt de 2,99 %.

Parce qu'il avait été souscrit auprès de Dexia, banque publique emportée par la crise de 2008, l'Etat nous propose de racheter cet

emprunt et d'en mettre un nouveau en place, par le biais d'une nouvelle structure dont il est l'actionnaire très majoritaire.

En bref, l'Etat nous propose une convention qui nous donnerait la possibilité de renégocier cet emprunt, avec de très lourdes indemnités de rachat anticipé (853 000 €) et un taux d'intérêt fixé à 4,25 %.

Rien ne dit que cette opération sera nécessaire vu la façon dont évoluent les taux.

Nous avons voté contre ce projet car, s'il se réalisait, cela aurait pour effet d'alourdir l'endettement de la commune.

*Pour Séné Action Renouveau : Pascal Gandon,
Claude Poissemieux, Philippe Prévost*

Agenda

des manifestations

JUILLET

du 6 juillet	Exposition de peintures
au 2 août	Atelier Bleu - Salle Ty Kelou
11 Lun.	Tournoi de scrabble
	Scrabble sinagot - Maison des Associations
13 Merc.	Fête nationale
	Repas républicain partagé, feu d'artifice - Bourg
16 Sam.	Concours de boule bretonne en doublette
	La Boule Sinagote - Le Derf
16 & 17 Sam. & Dim.	Mont « Arts » ac
	Un village dans tous ses arts - Montsarrac
du 23 juillet	Exposition d'été
au 21 août	Arts sinagots - Chapelle Sainte-Anne
24 Dim.	Repas
	Association portugaise - Salle de Limur
29 Ven.	Concert de musique classique
	Ensemble Improvisation - Eglise Saint-Patern de Séné
30 Sam.	Doublettes régionales
	La Boule Sinagote - Le Derf
30 & 31 Sam. & Dim.	Fête des Voiles Rouges
	Port-Anna



Retrouvez
tout le programme
de l'été !

AOÛT

du 3	Exposition
au 31	Arts Sinagots - Salle Ty Kelou
5 Ven.	Nuit des Etoiles
	Association Mille Soleils - Moustérian
7 Dim.	Grande Vente Emmaüs
	Magasin du Poulfanc
10 Merc.	Ambiance Far Ouest à Kerarden
	Pardon de Notre-Dame de Bon Voyage
	Les Amis de Kerarden
10 Merc.	Musicales du Golfe
	Chapelle Saint-Laurent
27 Sam.	Concert de musique slave
	Cirque Micheletty
27 & 28 Sam. & Dim.	Championnat de Bretagne de cross-country
	Hippodrome de Cano
29 Lun.	Tournoi de scrabble
	Scrabble sinagot - Salle des Associations

SEPTEMBRE

3 Sam.	Forum des associations
	Gymnase Cousteau
du 5 au 11	Festival oZon Le Théâtre
	Bourg
4 Dim.	Triplettes aux points
	La Boule Sinagote - Le Derf
17 Sam.	Milonga
	Ty Tango - Salle des Fêtes
17 & 18 Sam. & Dim.	Journées Européennes du Patrimoine
18 Dim.	Pardon de Saint-Laurent
24 Sam.	Assemblée générale Séné Athlétisme
	Cantine du Poulfanc (Guyomard)

Conseils municipaux :

Mardi 27 septembre

Jeudi 3 novembre

Mardi 13 décembre

Directeur de la publication : Luc Foucault - **Service communication :** Adeline Le Masson
Comité de Rédaction/ont collaboré à ce numéro M. Hoquart, M.-F. Le Barillec, S. Sculo, I. Dupas, P. Rolland, D. Rouaud, R. Eveno, V. Jeudy, C. Kuriata, D. Lemasse, N. Geffroy, E. Latouche, Office Public de la Langue bretonne (traduction en langue bretonne).
Crédits photos : Mairie de Séné - Associations - A. Dalmais - M. Cerro.

Charte graphique, conception et impression : Marot & Cie Publicité
Trimestriel - Tirage : 5 400 exemplaires sur papier recyclé - Imprimeur certifié imprim'vert
Imprimé avec des encres végétales sur un papier issu de filière certifiée dans la gestion durable de la forêt.

Distribution : commune de Séné - www.sene.com
contact@sene.com - 02 97 66 90 62



10-31-1238